



HAL
open science

Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02027132

HAL Id: hceres-02027132

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027132v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) recrute à partir du baccalauréat ou par équivalence pour les étudiants qui viennent d'autres cursus (équivalence par validation des acquis de l'expérience -VAE ou validation des acquis professionnels -VAP).

Elle forme, sur les deux sites de Troyes et Reims, les étudiants sur une double compétence en langues (anglais-allemand ou anglais-espagnol) et prévoit une troisième langue vivante, mais aussi en informatique et dans les domaines d'application visés (droit, gestion, etc.). Elle permet l'acquisition de compétences linguistiques (travail à l'écrit dans une autre langue, compréhension de documents, traduction, expression dans cette langue à l'écrit comme à l'oral) mais aussi des éléments de base du monde des affaires en termes de droit, gestion, etc. Les compétences numériques sont développées à tous les niveaux avec une progression constante.

La première année de licence (Licence 1 ou L1) est un tronc commun qui permet une mise à niveau des étudiants sur un plan méthodologique. Puis la formation commence sa spécialisation sur la base des combinaisons linguistiques (*Anglais-allemand* ou *Anglais-espagnol*) tout en gardant les domaines d'application comme tronc commun. La spécialisation se poursuit en troisième année (Licence 3 ou L3) et devient encore plus professionnalisante avec l'intervention de professionnels extérieurs à l'enseignement universitaire. L'objectif de cette licence est de préparer les étudiants à la poursuite des études en master, entre autres dans la spécialité locale de master *Gestion multilingue de l'information* (GMI).

Analyse

Objectifs

Les objectifs scientifiques et professionnels spécifiques qui doivent être atteints ne sont pas renseignés efficacement. Les informations génériques fournies ne permettent pas de savoir dans le détail où l'étudiant est conduit dans sa formation, si ce n'est qu'il est amené à être formé pour le monde de l'entreprise. Si les connaissances et les compétences sont correctement mentionnées (s'exprimer avec aisance dans deux langues étrangères et avoir les bases d'une troisième, se familiariser avec les activités internationales d'une entreprise, avoir des connaissances en droit, économie, sciences de l'entreprise, bureautique et informatique), son niveau scientifique, les éléments liés à l'apprentissage et à la méthodologie sont absents.

Organisation
<p>La structure de l'organisation est spécifique à cette formation puisqu'elle associe trois départements de langues (anglais, allemand, espagnol) auxquels s'ajoute la partie propre aux finalités de la formation, à savoir les domaines d'application, à la fois sur le plan des services et sur celui de l'organisation au sein de la composante. Les tableaux d'unités d'enseignement (UE) fournis ne font pas l'objet d'une présentation analytique et ne justifient pas les choix opérés. La Licence 1 de cette formation est une année de remédiation qui repose sur un socle commun (portail de langues) qui propose aux étudiants des trois filières linguistiques (anglais, allemand, espagnol) des cours de méthodologie communs. La spécialisation dans les différentes langues et le domaine d'application se fait en Licence 2 et Licence 3.</p> <p>Le rapport d'autoévaluation de l'établissement fait état de difficultés de gestion de cette filière en raison de sa dépendance envers les départements de langues qui alimentent les enseignements de la formation. On note un bon équilibre dans la formation pour une répartition cours magistraux et travaux dirigés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les enseignements sont répartis sur deux sites (Reims et Troyes), avec des effectifs en progression mais qui pour le site de Troyes ne sont pas assez nombreux pour pérenniser la formation en Licence 2 (fermeture de <i>l'Anglais-allemand</i> et difficultés des effectifs en <i>Anglais-espagnol</i>). Les enseignements à Troyes sont assurés pour partie par des enseignants des lycées du bassin (BTS <i>Commerce international et tourisme</i>). Sur un plan local, la présence d'une vingtaine d'intervenants professionnels extérieurs qui enseignent dans la filière ainsi que la diversité de leur profil indiquent une bonne implantation de la formation dans la cité et ses environs. En revanche, sur le plan académique régional le dossier ne donne pas assez d'informations qui permettent d'apprécier la pertinence de cette formation par rapport aux autres offres de proximité. Il est simplement fait mention de l'existence de la licence LEA dans les universités proches comme celles de Lorraine et de Strasbourg. Il n'est pas proposé d'analyse sur le bassin de recrutement sur Reims et Troyes (concurrence d'écoles de commerce à Reims ou de formations dans l'URCA), ni sur les perspectives offertes aux étudiants dans une dynamique post-licence, mis à part la spécialité de master <i>Gestion multilingue de l'information</i> qui est un débouché possible mais non exclusif pour les étudiants de la formation. Il existe deux partenariats avec des établissements privés (l'Institut Universitaire Européen Rachi et l'Institut Catholique de Paris), sans que ces liens ne soient renseignés précisément. Le partenariat avec l'Institut Catholique qui délivre des diplômes d'Etat en LEA <i>Tourisme et Management</i> n'est pas clairement exposé.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est importante (quarante-trois enseignants titulaires, dix-neuf intervenants professionnels extérieurs et treize enseignants extérieurs), mais elle compte peu d'enseignants-chercheurs ayant des profils scientifiques en adéquation avec les spécificités de la filière. L'équipe de pilotage est composée de cinq maîtres de conférences et de deux PRAG. Cette équipe de pilotage ne comprend pas de professeurs. La plupart des enseignants-chercheurs font partie du même laboratoire de recherche, le Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée (CIRLEP, EA 4299). La régularité des réunions de l'équipe pédagogique est mentionnée sans autres détails. Elle semble toutefois active de manière régulière et concertée. Mais on ne connaît pas l'investissement des intervenants extérieurs dans le fonctionnement de cette équipe, ni le poids des langues par rapport aux domaines d'application.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'analyse des effectifs est un des points importants du développement de cette formation. En fonction du lieu (site de Reims ou de Troyes), de la combinaison linguistique (anglais avec allemand ou espagnol) ou de l'année d'étude (L1, L2 ou L3), les effectifs ne sont pas les mêmes. Si l'on prend l'ensemble des étudiants de la filière, on constate une évolution constante, avec une progression nette pour le site de Troyes en L1 entre 2010 et 2015, mais on note une chute de ces effectifs en L2, de l'ordre de 70 % pour le parcours <i>Anglais-espagnol</i> à Troyes (effectif de 15 étudiants). La question de la pérennité de cette formation à Troyes, où la chute enregistrée entre L1 et L2 est de 75 %, peut se poser au regard des effectifs faibles, comme le montre la fermeture du parcours <i>Anglais-allemand</i> sur ce même site pour les mêmes raisons (15 inscrits), même si des temporalités d'ouverture différentes selon les combinaisons linguistiques doivent être prises en compte dans l'appréciation.</p> <p>Le problème est donc celui du taux d'échec important en L1 sur les deux sites, sur lequel l'équipe pédagogique devrait porter son attention. En effet, ce taux d'échec très élevé n'est pas mentionné dans les points à améliorer de l'autoévaluation de la formation. On note, à titre d'exemple qu'en 2015-2016, les étudiants en <i>Anglais-espagnol</i> passent de 214 en L1 à 55 en L3. La principale cause du taux important d'échec est attribuée à une mauvaise information auprès des lycéens qui ne saisissent pas les prérequis nécessaires afin de réussir dans cette filière.</p>

Les étudiants qui obtiennent cette licence poursuivent massivement leurs études en master (90 % des effectifs), pour la moitié dans un master de l'URCA, sans autres précisions sur le domaine de spécialité, soit dans le master d'un autre établissement. Il serait intéressant de savoir si les masters des autres universités qui accueillent les étudiants de cette formation sont des mentions LEA. Dans le dossier fourni pour évaluation, la rubrique du devenir des étudiants qui ont répondu au suivi des diplômés est bien renseignée, mais il n'y a pas d'analyse qui est faite de ces chiffres, car, selon le rapporteur, cette évaluation n'est pas obligatoire.

Place de la recherche

Les enseignants-chercheurs dépendent pour l'essentiel d'entre eux d'un même laboratoire de recherche, le Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée (CIRLEP EA 4299). La rubrique 3 du dossier d'autoévaluation portant sur l'environnement mentionne un autre laboratoire auquel seraient affiliés certains membres de l'équipe sans que ce point soit détaillé : (CRIMEL, EA 3311). Mais pour l'ensemble de l'équipe pédagogique, seuls une vingtaine d'enseignants-chercheurs sont en lien avec un laboratoire de recherche. L'adossement à la recherche n'est pas optimal dans la mesure où l'immense majorité des enseignants-chercheurs ne sont pas des spécialistes de LEA, car ils ont été recrutés sur des postes de langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER). Il y a peu ou pas d'enseignants-chercheurs recrutés spécifiquement pour cette formation qui soient spécialistes d'une langue associée aux domaines d'application (anglais du droit, anglais des affaires, etc.). Ainsi, la recherche des enseignants-chercheurs ne croise pas les besoins du LEA, si l'on met à part les civilisationnistes des différentes langues et les enseignants-chercheurs des domaines d'application.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation est un des éléments saillants du dossier, en conformité avec les pratiques des formations LEA. Ici, cette professionnalisation n'apparaît vraiment dans le cursus qu'en Licence 2 puisque la Licence 1 est quasi exclusivement dévolue aux enseignements transversaux et à la remédiation. Le stage obligatoire de huit semaines dans un pays étranger fait l'objet d'une évaluation au sein d'une unité d'enseignement en Licence 3. Il s'agit d'une soutenance dans les deux langues étudiées par l'étudiant (anglais-espagnol ou anglais-allemand) sur la base de son rapport de stage. Il est l'occasion pour l'étudiant de se confronter au monde du travail, tout comme le sont les enseignements de Licence 3 qui lui sont prodigués par des intervenants professionnels venant de l'extérieur. On notera que les activités professionnelles représentées par ces intervenants extérieurs sont diverses et offrent donc une variété de possibilités de bon aloi pour la formation. Le suivi des diplômés pourrait renseigner sur d'autres possibilités offertes aux étudiants en matière d'emplois possibles par rapport à leur cursus, même si la liste des emplois potentiels est déjà bien fournie. Ainsi, la fiche RNCP mériterait d'être un peu plus détaillée, en particulier la liste des activités visées en fin de parcours. Le porteur de la formation insiste sur le projet personnel et professionnel (PPP) dont l'animation est assurée par des professionnels.

Place des projets et des stages

La formation propose essentiellement des stages en immersion dans des pays étrangers. Cela est obligatoire pour le stage de huit semaines qui se déroule au semestre 6 et qui fait l'objet d'une évaluation sous forme de rapport de stage. L'autre stage, facultatif, est prévu d'une durée d'une à deux semaines pendant la période estivale. Mais on note l'absence de banque de stages et de projets tutorés ainsi que d'indications de la manière dont le stage obligatoire s'insère dans le projet. Il n'y a pas de partenariat avec les entreprises étrangères puisque la démarche est individuelle. C'est l'étudiant qui doit démarcher l'entreprise qui l'accueillera, accompagné de son tuteur. On ignore quel rôle joue ce tuteur et quel est son degré d'investissement. Les connaissances sur les réseaux établis ne sont pas centralisées et restent l'apanage des tuteurs qui ont des listings d'entreprises en lien avec les étudiants qu'ils ont suivis. Il n'y a donc pas de banque de données des « bonnes adresses » des entreprises étrangères.

Place de l'international

L'international est pris en compte au travers principalement d'un stage obligatoire de huit semaines dans un pays étranger au semestre 6, ce qui est en cohérence avec les objectifs de la formation. Un stage facultatif pendant l'été, de type Erasmus, est aussi proposé, mais reste pour l'instant marginal à cause de la jeunesse de la formation et doit être développé. Il manque toutefois une analyse fine des données concernant ce point dans le dossier d'évaluation. On peut s'interroger par exemple sur les raisons qui ont fait qu'il n'y a pas eu en 2016 de candidats retenus pour les destinations anglophones.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'aide à la réussite repose essentiellement sur le suivi des étudiants par leur enseignant-référent lors des quatre entretiens annuels, mais dont le contenu n'est pas détaillé. Le retour des enseignants sur ce dispositif serait intéressant, dans la mesure où chacun est en charge d'un nombre important d'étudiants. Les membres de la formation effectuent en outre un travail de sensibilisation des lycéens sur les possibilités offertes par les LEA. Ce dispositif complète le processus d'Admission Post Bac qui est la voie traditionnelle pour recruter les étudiants de la L1. Pour ceux qui veulent se réorienter dans cette filière en L2 ou L3, en provenance d'autres cursus, ils doivent passer par la validation d'acquis. Le dossier d'évaluation ne renseigne toutefois pas sur les modalités, critères et autres éléments d'appréciation, tout comme il n'est pas fait mention non plus de combien de demandes sont acceptées ou rejetées. De même, on ne connaît pas le nombre de ceux qui parviennent avec succès à intégrer la filière Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. Le portail des langues est au cœur des passerelles, mais il n'est pas fait mention des autres filières que les étudiants pourraient avoir envie d'intégrer.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'ensemble du cursus est basé sur des enseignements en présentiel, d'où l'importance du contrôle continu. Un projet d'enseignement à distance est évoqué sans plus de détails. Les trois années de cette licence sont équilibrées en termes de volume horaire. L'utilisation du bureau virtuel n'est pas systématique, mais permet l'interactivité entre enseignants et étudiants. L'informatique est présente à chaque niveau de la Licence 1 à la Licence 3. L'enseignement se fait progressivement depuis une initiation pour quasi débutants jusqu'à la possibilité d'apprendre à créer son propre site internet multilingue, apprendre le langage html en passant par des cours de numérique préparant au certificat informatique et internet (C2i) niveau 1 (L1). Cet enseignement de l'informatique se fait progressivement par un équilibre efficace entre les cours magistraux et les travaux dirigés dans les premières années qui tend à la disparition des cours magistraux afin d'engager l'étudiant dans un travail d'autonomie. L'équipe d'enseignants en informatique fait partie intégrante de l'équipe de formation, ce qui permet de créer une certaine synergie utile à l'étudiant.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants repose sur un équilibre satisfaisant entre contrôle continu et contrôle terminal sur les 6 semestres de la formation et entre épreuves écrites et orales (de ce point de vue les remarques de la précédente évaluation AERES ont bien été prises en compte par l'équipe pédagogique). La composition des jurys indique un grand nombre de participants (19 membres), peut-être afin d'assurer la représentativité de chaque équipe responsable d'UE. On peut toutefois se demander si cette sur-représentation n'est pas un frein à l'efficacité du jury. Il est mentionné que le jury se réunit trois fois par an pour les évaluations sans donner plus de détails. Avec un fonctionnement semestriel on peut se demander à quoi correspond le nombre de trois évaluations. La répartition des crédits European Credit Transfer System (ECTS) est parfaitement renseignée.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'ensemble des compétences que les étudiants de cette filière doivent maîtriser à la sortie de leur formation est indiqué en détail et avec efficacité. Les outils de suivi ne sont toutefois pas en place et mériteraient d'être développés. Le dossier soulève le problème du niveau de langue des étudiants à la fin de leur cursus car il ne semble pas satisfaisant. On peut se poser la question de savoir si le manque de spécialisation en Licence 1 et en partie en Licence 2 réservés aux acquis transversaux en méthodologie n'est pas une des causes des difficultés en langues dont le dossier fait état. Le contrôle continu partiel fait partie du suivi de l'acquisition de compétences, c'est à ce niveau que les évaluations orales devraient permettre de déceler des carences linguistiques. C'est en cela que la précédente évaluation avait incité l'équipe de cette formation à proposer plus d'oral aux étudiants. L'examen des rapports de stage (Erasmus et stage obligatoire de huit semaines) permet également de mesurer les acquis des étudiants. Il convient d'ajouter à cela le suivi personnalisé par les enseignants-référents de chaque étudiant qui doit voir son référent quatre fois dans l'année. Mais plus de précisions sur les modalités de fonctionnement de ces rencontres seraient souhaitables.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés, qui selon le dossier ne peut être assuré par l'équipe, n'est pas un des points sur lequel l'équipe peut s'appuyer afin d'aider ses étudiants à une rapide insertion. Il précise que ce sont les instances universitaires comme l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE) qui sont chargées de ce suivi, mais ne donne pas de renseignements sur ce point, c'est-à-dire une analyse d'un retour que cette instance aurait pu faire auprès de la formation. Il n'y a donc pas d'éléments d'analyse du tableau récapitulatif de l'insertion et de la poursuite d'étude qui est en annexe. Des pistes sont proposées par le rapporteur comme les perspectives offertes par le réseau des anciens étudiants (ALUMINI) qui facilitera un suivi du devenir des étudiants ainsi que la création d'un forum des anciens.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Si la composition du conseil est fournie et est conforme aux attendus en la matière ainsi que le nombre de réunions prévues dans l'année et les objectifs fixés (faire un bilan et améliorer les points qui sont signalés comme problématiques), nous ne savons pas si l'équipe s'est effectivement réunie et l'on ignore le rôle joué par les étudiants dans ce conseil. S'agissant d'une formation professionnalisante, il n'est pas indiqué si les intervenants extérieurs associés à la filière sont présents ou pas et s'ils peuvent donc renseigner l'équipe avec un éclairage différent.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas un élément utile à l'équipe dans la mesure où le taux de réponses des étudiants est trop faible pour pouvoir être pris en compte. Il paraît donc nécessaire de réfléchir à un moyen de rendre cette évaluation plus efficace et pertinente afin d'en faire un outil d'analyse sérieux afin d'améliorer la qualité de la prestation de la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Bonne ouverture à l'international.
- Ancrage professionnel solide avec des intervenants extérieurs nombreux représentant des domaines variés.
- Offre de formation efficace, apprentissage de l'informatique solide.
- Equipe diversifiée.

Points faibles :

- Autonomie insuffisante de la mention qui dépend essentiellement des départements de langues (anglais, espagnol, allemand).
- Outils de pilotage insuffisants. Evaluation et autoévaluation faites par l'équipe sont quasiment inexistantes. Difficultés à assurer un suivi efficace des diplômés.
- Taux d'échec élevé en L1 sans tentatives de remédiation.
- Spécialisation en LEA tardive pour les étudiants (L2).
- Peu d'enseignants-chercheurs dont la recherche est proche des préoccupations d'une filière LEA.

Avis global et recommandations :

Cette formation doit s'ancrer un peu plus dans le champ *Arts, lettres, langues et sciences humaines* et rayonner davantage sur son territoire. Pour cela, elle devrait réfléchir à la mise en place de dispositifs afin de remédier au taux d'échec important en Licence 1 sur les deux sites sur lesquels elle intervient. Elle devrait également se pencher sur la question de l'évaluation, de l'autoévaluation et du suivi des diplômés, mais également sur l'accompagnement et la réorientation éventuelle des étudiants en se dotant d'outils efficaces et fiables et/ou en travaillant avec attention avec les instances évaluatrices de l'URCA. Il serait sans doute également opportun d'affirmer le pilotage de la formation en lui donnant plus d'autonomie vis-à-vis des départements de langues LLCER.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

**Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne**

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence *Langues étrangères appliquées*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

Nous répondons ici aux observations formulées, notamment « points faibles » dans le rapport d'évaluation dont les remarques semblent pouvoir se regrouper selon deux critères essentiels : d'une part, la perspective pédagogique, et, d'autre part, l'organisation, l'architecture et la place de la formation LEA au sein de l'UFR Lettres & Sciences Humaines. Nous reprenons ci-après pour davantage de clarté les remarques formulées « [...] » dans la synthèse finale du rapport d'autoévaluation et y répondons ensuite. Les observations formulées dans la rubrique « points forts » feront ensuite l'objet de commentaires que l'équipe pédagogique souhaite partager. L'ensemble de ces remarques est ainsi conforme aux retours des responsables de la mention et/ou d'autres enseignants intervenant dans la formation.

Organisation de la mention LEA

« Autonomie insuffisante de la mention qui dépend essentiellement des départements de langues (anglais, espagnol, allemand) ».

Ce point souligné par les responsables eux-mêmes dans le dossier d'autoévaluation a déjà fait l'objet d'une restructuration importante au sein de l'UFR LSH, ce qui a permis à l'équipe pédagogique d'obtenir la création d'un Département LEA, codirigé par deux enseignants-chercheurs (MCF anglais, MCF espagnol), présents sur chacun des deux sites (Reims / Troyes), également coresponsables de la mention LEA.

En outre, les démarches pour gagner en visibilité ont permis d'obtenir la création d'un site Internet dédié à la formation LEA sur le portail Internet de l'URCA (http://www.univ-reims.fr/minisite_148/) dont l'arborescence est le résultat d'échanges entre membres de l'équipe pédagogique. Il a par ailleurs été accepté que les missions d'un gestionnaire de scolarité soient en partie réorientées à des fins de communication pour donner rapidement vie à cette vitrine qui témoigne également d'une autonomie renforcée.

Enfin, les démarches ont été entreprises pour demander une affiliation à l'ANLEA, en vue de proposer la candidature de ce nouveau Département LEA pour l'organisation du Congrès annuel de l'ANLEA pour l'année 2018-2019. L'équipe travaille sur une proposition de congrès, portée par l'un des responsables de la mention, autour d'un projet fédérateur et dédié aux « Hispanités US », en partenariat avec le campus euro-américain de Sciences Po Reims.

« Peu d'enseignants-chercheurs dont la recherche est proche des préoccupations d'une filière LEA ».

Si l'essentiel de l'équipe pédagogique est en effet principalement rattaché au CIRLEP, aucun des axes de ce centre n'apparaît toutefois proche des préoccupations d'une filière LEA. Cela s'explique en grande partie par l'orientation de la politique de recrutement mise en place jusqu'à présent. Les fiches de postes sont le plus souvent élaborées indifféremment pour des profils exclusivement dédiés à la formation LLCE ou indistinctement fléchées LLCE / LEA en raison de l'inexistence de section CNU-LEA.

En outre, la mise en place d'un séminaire de recherches dédié à la formation et aux intérêts scientifiques de la filière LEA verra le jour au printemps 2017. Ce séminaire « L'ISM » [Langues, Impérialismes, Sociétés et Modèles – XX^e / XXI^e], dont mention est faite dans le rapport d'autoévaluation, et dont les priorités seront consacrées aux études comparatistes et interculturelles, prévoit d'inscrire davantage encore les préoccupations des enseignants-chercheurs dans une dynamique fédératrice du centre de recherche CIRLEP, qui reste le principal centre des équipes de langues (LLCE R / LEA).

« Outils de pilotage insuffisant. Evaluation et autoévaluation faites par l'équipe sont quasiment inexistantes. Difficultés à assurer un suivi efficace des diplômés ».

- Pour ce qui concerne les outils de pilotage, l'équipe estime qu'ils sont en partie liés à l'absence de structure administrative dédiée. À présent, le Département LEA aura vocation à renforcer lesdits outils de pilotage et bénéficiera d'une marge de manœuvre et / ou d'une légitimité pour pallier les manques actuels. Une réunion est d'ores et déjà prévue pour évoquer ces points, qui feront partie de l'ordre du jour, ainsi que les modalités d'évaluation et d'autoévaluation.
- Le point « suivi des diplômés » avait également été souligné par les rapporteurs eux-mêmes comme faiblesse structurelle *stricto sensu*, et l'équipe estime qu'il n'est pas imputable, en l'état, à la mention LEA ; ce point fait l'objet de remarques similaires dans d'autres dossiers. Toutefois, l'équipe pédagogique prévoit de mettre en place des outils de pilotage qu'elle considère comme outils parallèles à ceux proposés par les instances évaluatrices de l'URCA. Elle s'engage *in fine* à travailler avec attention avec ces instances pour que le suivi devienne rigoureux et plus méthodique. Ainsi la création du Département LEA et l'autonomie de la filière LEA permettront-elles de faciliter ce pilotage, déjà plus lisible, et apprécié par de nombreux étudiants et enseignants.

❑ Observations liées à la maquette Licence LEA

« Taux d'échec élevé en L1 sans tentatives de remédiation »

S'il est vrai que le taux d'échec reste élevé en L1, il doit être appréhendé au regard d'un dispositif d'enseignant-référent mis en place jusqu'en 2015-2016 et abandonné depuis à l'échelle de l'UFR. Signaler l'absence supposée de remédiation tendrait à sous-estimer, sans pour autant mésestimer, le travail et l'engagement de tous les « enseignants-référents » inscrits dans le cadre de ce projet d'aide à la réussite.

Si la remédiation – sans autre précision contextuelle – reste synonyme de propositions pour la future accréditation, l'équipe pédagogique prend bonne note et s'engage volontiers à trouver des solutions alternatives compte tenu du contexte. Plusieurs axes feront l'objet de propositions :

- rendre l'assiduité formellement obligatoire aux TD pour lutter contre l'abandon,
- réintroduire une forme de tutorat en L1,
- renforcer la Méthodologie du Travail Universitaire dans la structure de la licence de la prochaine accréditation,

- mettre en place des ateliers culturels. Ce dispositif est d'ailleurs expérimenté, à titre bénévole, cette même année par l'une des responsables de la mention pour renforcer certaines notions clés vues en cours.

« Spécialisation en LEA tardive pour les étudiants (L2) »

L'organisation actuelle de la L1 (sous forme de portail commun LLCER-LEA) disparaîtra en partie lors de la prochaine accréditation (2018-2022), ce qui permettra d'intégrer davantage d'enseignements (orientation LEA) dès la L1 (S2). En outre, certains enseignements proposés pour le portail (S1) LLCE R – LEA sont clairement orientés vers les thématiques LEA, à savoir « Enjeux politiques à l'international » ou « Enjeux socio-culturels internationaux ».

□ Points forts

« Bonne ouverture à l'international »

Outre le dispositif « Mobilité à l'international », ce positionnement, essentiel pour une formation LEA, est renforcé par de récents partenariats signés avec les villes de Séville, Cadix et Barcelone ; une autre convention avec la ville de Santander prévoit une mobilité bilingue « Degree in Applied Languages ».

« Ancrage professionnel solide »

La professionnalisation et les contacts avec le monde de l'entreprise reconnus comme l'un des points saillants reste l'une des priorités de la filière LEA. Outre l'ancrage socio-professionnel fort, l'équipe LEA a l'intention de renforcer son réseau d'entreprises (en France et à l'étranger) pour que soit créée une banque de données de stages. Les démarches déjà entreprises nous permettent de dénombrer un ensemble d'une centaine d'entreprises fiables sélectionnées au cours des dernières années.

« L'efficacité de la formation, l'importance de l'informatique et du numérique »

L'importance soulignée de l'informatique et du numérique reste, là aussi, l'une des priorités. Outre le renforcement d'une interdisciplinarité entre les matières du numérique et de l'informatique et celles de langues, l'objectif sera de spécialiser, à partir de la L2, les étudiants en marketing digital. Cet axe de développement fera l'objet, à compter de la rentrée 2018, d'un partenariat avec L'Institut de Développement en Enseignements Multimédias (L'IDEM Barcelona) que des sessions de visio-conférences et des MOOC pourront bien entendu compléter.

« Équipe diversifiée »

Si la composition de l'équipe reste un élément fort du dossier, nous souhaiterions néanmoins apporter une précision quant à l'observation formulée au sujet de la faible présence d'enseignants-chercheurs dont les orientations de recherches seraient proches des préoccupations de la filière LEA. Ainsi, pour la prochaine accréditation (2018-2022), les responsables de mention porteront une attention particulière au fléchage des postes de langues pour que soient pris en compte les besoins spécifiques en LEA. Une priorisation en ce sens vient d'ailleurs d'être validée à l'échelle de l'UFR Lettres et Sciences Humaines.